

PIECES A JOINDRE A VOTRE DEMANDE DE LOGEMENT

Photocopies obligatoires

ETAT CIVIL

- Pour les personnes majeures : carte nationale d'identité recto/verso ou passeport en cours de validité
- Pour les personnes de nationalité étrangère (hors union européenne) : titre de séjour recto/verso en cours de validité ou attestation de prolongation de l'instruction ou de décision favorable de la demande de renouvellement du titre de séjour
- Pour les personnes sous tutelle/curatelle : jugement
- Pour les personnes invalides : carte mobilité inclusion invalidité ou carte d'invalidité pour les personnes qui en sont titulaires à titre définitif ou notification de la Cotorep

SITUATION DES ENFANTS

- Pour tous les enfants : livret de famille ou acte de naissance
- Pour les enfants de 16 à 20 ans : Certificats de scolarité ou carte d'étudiant
- Pour les enfants de plus de 16 ans non scolarisés : Contrat d'apprentissage ou autre contrat

SITUATION FAMILIALE

- Marié(e) : livret de famille
- Veuf (ve) : certificat de décès ou livret de famille
- Pacsé(e) : attestation d'enregistrement du Pacs
- Divorcé(e), séparé(e), déPacsé (e) : extrait du jugement, de la convention homologuée, ou déclaration judiciaire de rupture du Pacs
- Enfant attendu : certificat médical de grossesse

RESSOURCES DE LA FAMILLE

- Salarié : trois derniers bulletins de salaires et attestation d'employeur
- Artisan, commerçant, profession libérale : dernier bilan ou attestation du comptable de l'entreprise évaluant le salaire mensuel
- Retraité ou pension d'invalidité : notification de pension
- Chômeur : avis de paiement
- Indemnités journalières : bulletin de la sécurité sociale
- Pensions alimentaires reçues ou versées : extrait de jugement ou de la convention homologuée
- Prestations sociales et familiales (AAH, RSA, AF, PAJE, CF, ASF, AEEH, AJPP...) : dernière notification CAF/MSA
- Etudiant : carte d'étudiant de l'année en cours et avis d'attribution de la bourse
- Apprenti : trois derniers bulletins de salaire et contrat de travail
- Assistant(e) maternel (le) : agrément en cours de validité

REVENUS IMPOSABLES

- Pour toutes les personnes appelées à vivre dans le logement : avis d'imposition indiquant le revenu fiscal de l'année N-2 ou document de taxation
- Tout document en langue étrangère justifiant des revenus perçus doit être traduit en français et converti en euros

LOGEMENT ACTUEL

- Si vous êtes locataire : attestation du bailleur indiquant que le locataire est à jour du loyer et des charges ou à défaut dernière quittance
- Si vous êtes hébergé : attestation de la personne qui héberge ou de la structure
- Si vous être propriétaire : acte de propriété, plan de financement

MOTIF DE LA DEMANDE

- Logement repris ou mis en vente par son propriétaire : lettre de congé du propriétaire ou jugement prononçant la résiliation du bail
- Procédure d'expulsion : commandement de payer ou assignation à comparaître ou jugement prononçant l'expulsion ou commandement de quitter les lieux
- Violences familiales : situation d'urgence attestée par une décision du juge prise en application de l'article 257 du code civil
- Regroupement familial : attestation de dépôt de demande de regroupement familial
- Rapprochement du lieu de travail : pièce justifiant de la localisation de l'emploi actuel ou futur
- Mutation professionnelle : attestation de l'employeur actuel ou futur
- Raison de santé : certificat médical

SIÈGE SOCIAL

47 rue Louis Ulbach • CS 70611 • 10088 Troyes Cedex
contact@troyes-aube-habitat.fr
www.troyes-aube-habitat.fr   

